

# VOTRE FACTURE D'EAU EN DÉTAIL



L'eau est une ressource naturelle gratuite, encore faut-il l'amener à votre robinet et en garantir la potabilité 7J/7 et 24h/24. Il faut aussi collecter les eaux usées et les traiter avant de les rejeter au milieu naturel.

Votre facture d'eau se décompose de la manière suivante pour toutes les communes de l'Eurométropole :



**01**  + 

DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE  
ABONNEMENT - CONSOMMATION D'EAU

**02**  + 

COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES  
TRANSPORT - ÉPURATION

**03**  + 

ORGANISMES PUBLICS (AGENCE DE L'EAU)  
PERFORMANCES - PRÉLÈVEMENT

POUR UNE FAMILLE DE  
**4 PERSONNES**  
=  
**1 € / jour\***

\*compteur 15mm (120m³) par an - TTC avec abonnement

## Comment est calculé le prix de l'eau :

La distribution de l'eau potable n'est qu'une des composantes du prix de l'eau. La collecte des eaux usées, l'assainissement, la préservation de la ressource et des milieux représentent des coûts facturés par les différents prestataires ou organismes.

Ils sont clairement détaillés sur votre facture d'eau :

Composantes de la facture d'eau (en euros)	Tarif fixé par	Tarifs au 01/01/2025 (en euros TTC)
<b>01 DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE</b>		
Eurométropole m <sup>3</sup> eau	Conseil métropolitain	1,0000
Abonnement annuel cptr 15 & 20 mm	Conseil métropolitain	20,00
TVA sur abonnement 5,5%		1,10
<b>02 COLLECTE ET TRAITEMENT DES EAUX USÉES</b>		
Eurométropole collecte	Conseil métropolitain	0,4304
Eurométropole épuration	Conseil métropolitain	0,1520
Fermier station d'épuration	Traité d'affermage	0,5154
TVA sur consommations <sup>(1)</sup>		0,1338
<b>03 ORGANISMES PUBLICS</b>		
Consommation eau potable	Agence de l'eau	0,3900
Performance des réseaux d'eau potable	Agence de l'eau	0,0660
Performance des systèmes d'assainissement	Agence de l'eau	0,1380
Prélèvement de la ressource en eau	Agence de l'eau	0,0394
Prix unitaire TTC m <sup>3</sup> (hors Abt)		2,86
<b>Prix moyen du m<sup>3</sup>(2)</b>		<b>3,04</b>

<sup>(1)</sup> Taux de TVA applicables : Eau et assainissement, redevance consommation eau potable, performance des réseaux d'eau potable, prélèvement de la ressource en eau 5,5% / Collecte et épuration, performance des systèmes assainissement : non assujettis à TVA / Fermier épuration 10%

<sup>(2)</sup> TTC avec abonnement (120 m<sup>3</sup>)

## Les différents postes de facturation

### > La distribution de l'eau :

Coût correspondant aux opérations nécessaires pour prélever et acheminer l'eau jusqu'au consommateur.

### > La collecte et le traitement des eaux usées :

Coût correspondant aux opérations de collecte, de transport et d'épuration des eaux usées.

### > La part fermier station épuration : SOVEES

La gestion de la station d'épuration de Strasbourg - La Wantzenau est attribuée par délégation de service public à la Société de valorisation des effluents de l'Eurométropole de Strasbourg - SOVEES (filiale VEOLIA Eau).

### > Les organismes publics :

L'agence de l'eau Rhin-Meuse utilise les sommes versées pour préserver la ressource et lutter contre la pollution. Elle subventionne des équipements et des actions dans ce sens, tels que la construction d'une station d'épuration, des travaux de protection des captages ou de pose de réseau d'assainissement, l'étude de la qualité des cours d'eau ou encore des opérations de protection du milieu naturel.